



ANNEXE GRAPHIQUE N° 8

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal le 19 décembre 2019
 Le Maire, **Giéle GUILBART**



Echelle : 1/10 000



- Légende**
- Zones humides
 - Prairie humide
 - Bois humide
 - Prairie humide améliorée ou culture
 - Jardin, parc ou zone urbanisée
 - Plantation
 - Friche humide
 - Lande humide ou tourbière
 - Roselière non saumâtre
 - Magnocaricée
 - Bordure humide
 - Zone humide littorale
 - Source
 - Zone humide spécifique
 - Zone humide remblayée
 - Cours d'eau et plans d'eau
 - Cours d'eau
 - Plan d'eau

